

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

EXECUTIVE SECRETARIAT

Téléphone / Siège : 30 67 58 / 59
Annexe : 33 36 64

B.P. 7049 OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

Télex : 52 63 COMITER Ouaga
Fax : (00226) 30 67 57

P M S A
PROGRAMME MAJEUR « POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE »
P R E G E C

(PROJET REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES)

**RECUEIL DES SYNTHESES DES TRAVAUX DES ATELIERS
DE VALIDATION TECHNIQUE DES ETUDES NATIONALES
SUR LA REFORMULATION DU PROJET REGIONAL**

**" PREVENTION ET GESTION
DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL"
- PREGEC -**

JUILLET 1997

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

Cils



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

EXECUTIVE SECRETARIAT

Téléphone / Siège : 30 67 58 / 59
Annexe : 33 36 64

B.P. 7049 OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

Télex : 52 63 COMITER Ouaga
Fax : (00226) 30 67 57

P M S A
PROGRAMME MAJEUR « POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE »
P R E G E C
(PROJET REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES)

**RECUEIL DES SYNTHESES DES TRAVAUX DES ATELIERS
DE VALIDATION TECHNIQUE DES ETUDES NATIONALES
SUR LA REFORMULATION DU PROJET REGIONAL**

**" PREVENTION ET GESTION
DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL"
- PREGEC -**

JUILLET 1997

SOMMAIRE

AVANT- PROPOS	2
ATELIER DU BURKINA FASO	3
ATELIER DU CAP VERT	7
ATELIER DE LA GAMBIE	13
ATELIER DE LA GUINEE BISSAU ¹	18
ATELIER DU MALI	19
ATELIER DE LA MAURITANIE	24
ATELIER DU NIGER	28
ATELIER DU SENEGAL	34
ATELIER DU TCHAD.	40

¹ la mission en Guinée Bissau n'a pas pu se dérouler comme prévu suite à une demande de report exprimée par le CONACILSS, M. Luis ALBINO. La mission circulaire a coïncidé avec l'entrée de ce pays dans la zone Franc.

BURKINA FASO OUAGADOUGOU, 14 - 15 JUILLET 1997

0. INTRODUCTION

Du 14 au 15 juillet 1997 s'est tenu dans la salle de conférence de la Direction des Services Vétérinaires, l'Atelier National de validation technique de l'étude sur la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Burkina Faso.

Cette rencontre était placée sous la présidence du Conseiller Technique du Ministère de l'Agriculture Mr. OUEDRAOGO Jean Claude en présence du Coordonnateur du Projet Régional de Réflexion Stratégique sur la Sécurité Alimentaire Durable au Sahel (PRORES), Mr Oumar KAMARA, des Conseillers Steve Reids (AID), Chantal LEWIS (ACDI) , SANFO Mamadou (Pays-Bas), du Consultant Régional du PREGEC Dr Abdoulaye SALL, du Secrétaire Permanent/CONACILSS Monsieur SANOUSSI Fofana.

Ont pris part à cette rencontre une vingtaine de participants (Voir liste en annexe).

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

Dans son allocution d'ouverture, le Conseiller Technique du Ministre de l'Agriculture après avoir remercié au nom de Monsieur le Ministre, les participants pour avoir répondu à l'invitation, s'est dit convaincu de leur volonté de "débattre de la pertinence du dispositif existant de prévention et de gestion des crises alimentaires, des principales contraintes et lacunes, ainsi que des points forts, et cela en vue de dégager des recommandations pertinentes pour améliorer le document présenté dans un souci permanent de recherche de consensus national sur la question".

Quant au Coordonnateur du PREGEC, au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS, a exprimé sa gratitude au Gouvernement burkinabè pour avoir accepté d'engager cette importante réflexion sur la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires.

Il a ensuite précisé que le CILSS attend beaucoup des recommandations qui seront issues des présentes assises qui constituent la huitième pilotée par notre organisation commune dans les Etats-membres.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Pour diriger ses travaux, l'Atelier a mis en place le bureau suivant :

- Président :
Monsieur OUEDRAOGO Jean Claude, Conseiller Technique Ministère Agriculture.
- Rapporteur :
Monsieur OUEDRAOGO Abdoulaye.
- Facilitateurs :
* Monsieur Oumar KARAMA, Coordonnateur
* Docteur Abdoulaye SALL, Consultant RégionalPREGEC.

Après l'adoption de l'ordre du jour, l'objectif de l'atelier et la contribution attendue des participants ont été précisés par le Secrétaire Permanent/CONACILSS.

L'enjeu est d'accompagner la transition d'une Politique Céréalière dont les fonctions de décision et de réflexion sont purement étatiques vers une Politique Alimentaire et Nutritionnelle dont la prévention et la gestion des crises alimentaires constituera le point focal.

La prévention étant comprise comme intervenant avant (éradication des crises), pendant (dépistage des crises, des groupes vulnérables, des zones à risques) et après (atténuation des crises, réhabilitation des zones à risques, reconstruction...) avec comme toile de fond la redéfinition des fonctions et des rôles de l'ensemble des acteurs, à savoir l'Etat et ses partenaires (collectivités locales, OACM, citoyens, ménages, donneurs...).

Les principales conclusions et recommandations du document ont permis aux participants de dégager une série de propositions pour améliorer le système de prévention et gestion des crises alimentaires. Ces propositions ont été retenues comme les principales recommandations de l'atelier :

- 1° Etablir la corrélation entre politiques macroéconomiques et sectrielles et mécanismes de prévention et gestion des crises alimentaires en vue de la satisfaction des besoins alimentaires des populations les plus vulnérables.
- 2° Prendre en compte dans la finalisation du document l'étude en cours sur le plan national de secours d'urgence.
- 3° Pour une meilleure implication des acteurs socio-professionnels et socio-économiques de la société civile dans le système actuel, revoir les fonctions de décision et de réflexion détenues exclusivement par l'Etat.
- 4° Pour une meilleure visibilité de la revue du système, regrouper le répertoire des acteurs autour de l'information, de l'intervention, de la mobilisation des acteurs et des ressources.
- 5° Elargir le dispositif de prévention et de gestion des crises à l'ensemble des produits alimentaires et non exclusivement aux céréales.
- 6° Accélérer la mobilisation rapide des ressources en période de crises et l'harmonisation des actions.
- 7° Créer au niveau du CILSS un fonds régional de prévention et de gestion des crises alimentaires mobilisables pour l'atténuation des crises et des catastrophes dans les Etats-membres.
- 8° Intégrer dans les différentes analyses relatives à la prévention et gestion des crises alimentaires les dimensions stratégies individuelles des ménages, des communautés de base et des collectivités locales face auxdites crises.
- 9° Intégrer le présent rapport de synthèse en annexe dans le document final
- 10° Inviter les consultants nationaux à prendre en compte dans la finalisation du document l'ensemble des observations formulées par l'atelier.

Fait à Ouagadougou, le 15 Juillet 1997

L'Atelier.

CAP VERT PRAIA, 03 - 04 JUIN 1997

0. INTRODUCTION

Du 3 au 4 juin 1997 s'est tenu à Praia (dans la salle de conférence du Palais du Gouvernement), l'atelier national de validation de l'étude sur la « prévention et gestion des crises alimentaire » (PMSA) du CILSS, plus particulièrement dans le cadre du projet PREGEC.

Cet événement qui avait comme objectifs l'analyse, l'enrichissement et l'adoption officielle de l'étude supra-citée, comptait avec la participation des cadres de diverses institutions nationales, des ONG et des organismes internationaux (voir liste en annexe).

La séance et les travaux ont été ouverts par le discours du Directeur Général de l'Agriculture, sylviculture et Elevage, Monsieur Joao de Deus Fonseca.

Dans son allocution, celui-ci a remercié la présence des participants, faisant ressortir la pertinence des réflexions qui devraient être menées au niveau du CILSS, surtout dans le domaine du Programme Majeur de Sécurité Alimentaire tout en relevant l'importance de cette rencontre dans la mesure où elle permettra au pays de présenter au niveau régional une étude enrichie et donc de qualité supérieure.

Après le discours d'ouverture retraçant le point ciblé par le PREGEC, M. Gilberto Silva a présenté le programme de travail à la plénière (voir annexe) et la méthodologie à suivre. Ensuite le coordinateur régional du projet, M. Oumar KAMARA a remercié, au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS, l'engagement du Cap Vert dans le processus de réflexion et pour avoir le cadre le projet dans le PMSA du CILSS. Ce dernier a également relancé le fait que la prévention et la gestion des crises alimentaires constitue un des points essentiels du mandat de cette organisation.

Par la suite le consultant national, M. Joao Silva a procédé à une présentation succincte de l'étude. Il a commencé à se référer à la problématique de la prévention et de la gestion des crises alimentaires dans le monde d'une façon générale tout en relevant l'attention que tous les Etats ont accordé, même dans les pays les plus libéraux. Parmi les nombreux aspects abordés par le consultant, il faudra souligner le caractère structurel de la crise alimentaire au Cap Vert depuis son peuplement au XVe siècle, ce qui contribuera durant longtemps à la stagnation de la population. Les innombrables crises aiguës (famines et décès) dont le pays a été victime au long des siècles étaient dues à l'isolement du pays au reste du monde, au manque de ressources naturelles et à l'adoption des politiques qui conduisent plus tard à un déséquilibre structurel permanent entre la population et les ressources alimentaires disponibles. Dans ce dernier cas, l'auteur relève l'incapacité productive du pays à faire face aux nécessités de consommation et le fait de dépendre significativement de l'aide extérieure internationale, ce qui d'ailleurs constitue le centre du problème. Le consultant termine son exposé en se référant à la stratégie nationale de sécurité alimentaire, qui d'après lui devrait partir d'une analyse basée sur les politiques macro-économiques, des actions en faveur d'une offre alimentaire adéquate, des actions favorisant l'accès alimentaire des familles aux denrées alimentaires et surtout l'institutionnalisation de la coordination de la politique dans ce domaine.

Il est nécessaire d'inclure les données sur la malnutrition calorico-protéique et des carences en micro-nutrients tout en se référant aux centres de récupération nutritionnels. Il faudra inclure le concept d'ajustement alimentaire et nutritionnel ainsi que celui d'innocuité dans les points faibles.

Dans le chapitre IV, il faudra développer le rôle de l'homme sahélien ou Capverdien dans la prévention et gestion des crises alimentaires, ce qui l'amènera à entreprendre des mesures qui visent le changement de son comportement (formation, information). Dans ce même paragraphe, une autre proposition a été faite dans le sens de prendre en considération la fluctuation des prix dans le marché international, le taux de change du dollar et l'établissement des mécanismes de compensation de la différence des coûts.

La CNASA en tant qu'instrument du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires devra être renforcée avec les représentations des ONG et des municipalités.

Dans le sous-chapitre 4.2, il faudra prendre en considération le rôle des commissions régionales du CNASA.

Le chapitre 4.4 qui se rapporte aux ONG nationales et internationales devra être bien développé dans le document.

Au chapitre V, à l'égard des principales conclusions et recommandations sur la mise en oeuvre d'un système de prévention et gestion des crises alimentaires, l'introduction d'un autre point s'est révélée nécessaire : il s'agit de recommander au Gouvernement de prendre des mesures alternatives à la fin du projet du PAM « Assistance aux groupes vulnérables ».

Par rapport aux points analysés, on a retenu ceux qui suivent :

- Au premier point, on recommande une autre alternative à la situation présentée en valorisant les produits nationaux ;
- Au second point, il a été recommandé de mieux préciser au sujet de la production alimentaire nationale tout en pensant à inclure la production agro-industrielle et industrielle.

Dans le cinquième point, à la place d'instrument de la politique de l'alimentation », on devrait donc plutôt parler d'un dispositif constitué par plusieurs instruments, notamment d'information et d'intervention ;

Dans le sixième point, en dehors du problème de l'organigramme en soi, il faudra donner des pistes qui pourraient orienter la création du système de prévention et de gestion de crises ;

Au septième point, on a retenu qu'il fallait reformuler la rédaction du document en vue de faciliter la compréhension aux lecteurs.

Huitième point, reformuler la rédaction, en introduisant des aspects qui ont trait au processus de structuration du système de commercialisation des produits en régime de monopole.

Au neuvième point, on parle de remplacer « délai », puis ajouter les mots « qualité » et « innocuité » puis de retirer « etc. ».

Dixième point, il s'est avéré nécessaire d'inclure les ONG et les municipalités.

Au onzième point, il faudra substituer le mot « particulièrement » par « notamment » et considérer les autres magasins au delà des silos portuaires.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et prénoms	Service	Adresse
1	Gilberto Silva	Ponto focal PREGEC/PRORES	DGASP, tél. 61.64.18, Cp 50, MA
2	Inoussa BARRY	DIAPER III	GEP/MAAA, Tél. 61.57.16
3	Oumar KAMARA	PRORES/PREGEC	CILSS, BP 7049 Tél. 31.24.71, Ouagadougou 03
4	Celina Ferreira	MORABI	Tél. 62.17.75; Cp 568, fax 62.17.22
5	Eunice Silva	OMCV	Tél. 61.26.46
6	Rosario Cardoso	Cruz Vermelha	Tél. 61.16.21/ 62.10.73
7	Ana Morais	GEP/GMAPM	Tél. 61.57.75
8	Josiane da Silva Ramos	DG Turismo, Industria e comercio	Tél. 62.27.07
9	Antonia Julia R. Reis	DGPS	Tél. 61.01.07
10	Fatima N. O Ramos	PAM/MSPS-DGPS	61.01.31
11	Natalia Amante da Rosa	DGP/MMAR	61.03.16
12	Adriano da Cruz	DGP	61.03.16
13	Alayde serruto Diaz	MAAA	61.64.18 ; Cp 50 MA
14	Joao de deus de Fonseca	DGASP	61.64.18 ; Cp. 50 MA
15	Placido Cardoso	EMPA	Tél. 61.56.30/1
16	Alexandre R. Pina	GEP/DGASP/MAAA	61.64.18
17	David Monteiro	DGASP/MAAA	61.64.18
18	Isaac Anathory	DSS/DGASP/MAAA	61.64.18
19	Fatima Fortes	FDN	61.17.53
20	Paula Fortes	ERDEFAM	Tél. 61.20.63
21	Euclides Oliveira	MOAVE, SARL	Tél. 31.55.29
22	Fernand Olende	INFA	Tél. 68.12.22

GAMBIE
BANJUL, 22 - 23 Mai 1997

0. INTRODUCTION

L'atelier de validation organisé du 22 au 23 Mai 1997 a amendé le rapport des consultants nationaux sur la prévention et la gestion des crises alimentaires. L'atelier a regroupé 25 participants de différentes agences gouvernementales, les ONG et le secteur privé et la délégation du CILSS comprenant M. Oumar KAMARA et Dr SALL Abdoulaye, consultant régional du PREGEC (liste des participants ci-jointe).

L'atelier fut ouvert par Mme Olimata Jobe-Jarju du CILSS. Dans son discours d'ouverture, elle a souhaité la bienvenue aux participants pour discuter franchement du contenu du rapport. Elle fit remarquer que le CILSS a toujours porté l'attention sur la manière de sécuriser la nourriture dans le Sahel et que le PREGEC est une indication de cet engagement. Elle a invité les participants à être critiques envers le document pendant les présentes délibérations de deux jours.

I. L' OBJECTIF DE L'ATELIER.

L'objectif de l'atelier est de valider principalement le document national et d'engager les commentaires et observations sur la manière de l'approuver.

II. GROUPES DE DISCUSSIONS

Les participants furent divisés en deux groupes séparés pour discuter les thèmes suivants :

1. Prévention des crises alimentaires, et
2. Gestion des crises alimentaires.

III. PLENIERE.

La session plénière discuta les rapports de groupe présentés par les rapporteurs. Cela fut suivi des contributions de l'assistance incluant le coordonnateur p.i. du CILSS/PREGEC, M. Oumar KAMARA, le consultant régional Dr Abdoulaye SALL.

M. KAMARA et Dr SALL ont tous deux souligné le besoin de mettre un accent sur les forces et faiblesses du système actuel, soulignant que c'est-à-partir de cette analyse critique qu'un projet viable peut être proposé.

Les participants tout en reconnaissant la pertinence de cette approche, ont insisté sur la nécessité d'inclure la création de stocks alimentaires gérés au niveau communautaire (KAFFO) comme outils d'intervention dans la gestion des crises. On demanda aux consultants nationaux à prendre en compte cette dimension.

Après cette mise au point, les participants ont formulé les amendements suivants :

- Le besoin de finaliser le document et de l'enrichir avec les tableaux et faits actualisés ;
- Le besoin de faire référence aux résolutions et recommandations de l'atelier pour la conception et l'élaboration d'un Plan d'Urgence contre les catastrophes ;

Pour ce faire, les participants sont parvenus aux recommandations suivantes :

1. Le document présenté a besoin d'être amendé par la fourniture de tableaux manquants et l'actualisation des données.
2. Le besoin d'envisager :
 - a) la préparation d'un inventaire des informations essentielles demandées pour gérer une situation des crises, tels :
 - * les niveaux de production alimentaire aux niveaux national, divisionnaire et du district ;
 - * les sources alimentaires potentielles c'est-à-dire l'aide, les stocks nationaux et les sources possibles d'achats ;
 - * les facilités de transport ; et
 - * les facilités de stockage.
 - b) le contrôle continu des informations courantes fournies par les services techniques .
 - c) la révision des mesures de consommation de grain per capita qui datent de 1973. Il est donc recommandé de conduire une surveillance de consommation alimentaire nationale.
3. La Déclaration officielle des situations de crises alimentaires. Dans une situation de crises alimentaires, le Gouvernement devrait déclarer la nature de la crise en disant clairement les facteurs, causes, types et dimensions de l'aide demandée aux partenaires au développement.
4. La coordination au sein du comité national de sécurité alimentaire (NFSC), mais reconnaît le besoin de renforcer ce comité et surtout de son secrétariat technique par son élargissement à la Société Civile, aux ONG, aux Coopératives et aux Associations.
5. La préparation d'un plan d'aide nationale avec des stratégies adéquates et les grandes lignes qui peuvent être utilisées pour n'importe quelle situation de crise alimentaire.

Les sources de stocks alimentaires suivantes ont été identifiées pour gérer une crise alimentaire :

- a) le stock de céréales communautaire à travers des banques céréalier bien établies et bien gérées.
 - b) des stocks alimentaires achetés grâce au financement gouvernemental c'est-à-dire des dépôts fixes et des dépôts de cas d'urgence.
 - c) l'aide alimentaire.
6. La mobilisation de l'ensemble des capacités de construction disponibles par :
 - a) l'usage des institutions locales pour participer aux stratégies et activités de gestion.
 - b) la sensibilisation et la formation des communautés pour la gestion de la crise alimentaire et les problèmes liés.
 - c) la sensibilisation des travailleurs et des autorités locales pour remplir leur rôle effectivement et efficacement dans un réseau de gestion décentralisée et participative.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et prénoms	Service	Tél.
1	Mr. Jabel M. Sove	Department of Livestock services	47.21.18
2	Mrs Isatou Sissoko	Department of Water Resources	22.73.39
3	Mr. N.S.Z. Njie	FFHC	
4	Mr. Saidu M. Jallow	DAS	49.54.20
5	Mr. Abdoulie A. Danso	Forestry	22.73.39
6	Mr. Mamadi B. Ceesay	MOA	22.84.02
7	Mr. L.A.D. Sanyang	DAS	49.54.25
8	Mrs. Sukai Bojang	MOA	22.94.31
9	Mrs. Patricia Roberts	Women's Bureau	22.95.32
10	Mrs. Janet Trucker	CRS	22.71.21
11	Mr. Assan Sillah	Women's bureau	22.95.32
12	Mr. Momodou J. Suwareh	Fisheries department	
13	Mr. Ousman S.M. Faal	Commissioner CRD	67.61.00
14	Mr. Yaya Hassan Jallow	Department of Planning	22.70.56
15	Mr. Bakary Kolley	Central Bank of the Gambia	22.81.03
16	Mr. Sainey Suso	National Environment Agency	22.80.56
17	Mr. Musa Ceesay	Agricultural services Project	49.73.54
18	Mr. Mutarr Jammeh	Department of Planning	22.70.56
19	Mrs. Coumba Marenah	CRS	22.71.20
20	Mrs. Olimata Jobe-Jargu	MOA	22.73.11
21	Mr. Baboucarr Jobe	GAFNA	39.04.33
22	Mrs. Isatou Jack	CRS	22.71.21
23	Mr. Oumar Kamara	CILSS/PRORES BP 7049 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)	(00226) 31.24.71
24	Dr. Abdoulaye SALL	Consultant regional CILSS/PREGEC (Burkina Faso)	(00226) 31.24.71

MALI BAMAKO, 12 - 13 MAI 1997

0. INTRODUCTION

Du 12 au 13 Mai 1997, s'est tenu au Centre Régional pour l'Energie Solaire (CRES), l'atelier national de validation technique de l'étude sur la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Mali.

Cette rencontre était placée sous la présidence du Chef de Cabinet du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE) M. Bréhima Sangaré, en présence du Coordonnateur du Projet Régional de Réflexion Stratégique sur la Sécurité Alimentaire durable au Sahel (PRORES), M. Oumar KAMARA, du Consultant Régional du PREGEC, Dr Abdoulaye SALL et du CONACILSS.

Ont pris part à cette rencontre une trentaine de participants nationaux (voir liste en annexe).

I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Dans son allocution d'ouverture, le Chef de Cabinet du MDRE, après avoir remercié les participants, le Coordonnateur du PRORES (CILSS), les Consultants et les personnes ressources pour avoir répondu à l'invitation, a insisté sur les attentes du Peuple et du Gouvernement du Mali sur la finalisation du document qui sera soumis à leur approbation.

Il a en outre indiqué que les phénomènes d'insécurité alimentaire ne peuvent désormais être résolus qu'à travers un système conçu et mis en oeuvre par les acteurs eux-mêmes, à savoir, la Société Civile, les ONG, les Etats et les Partenaires au Développement dans la diversité de leurs intérêts.

Pour sa part, le Coordonnateur du PRORES, au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS a développé la méthodologie d'approche retenue pour l'opérationnalisation du processus dont le Mali représente la deuxième étape.

A ce titre, il a particulièrement insisté sur la définition du concept de la Prévention des Crises qui « doit intervenir avant, et se situer au fait contre lequel on veut agir ».

Il a par ailleurs rappelé que notre Organisation Commune qu'est le CILSS attend beaucoup des résultats des présents travaux.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Pour piloter ses travaux, l'atelier a mis en place le bureau suivant:

- Président
Dassé MARIKO (SAP);
- Vice Président
Babadian DIAKITE (ASCOMA)
- Rapporteurs
Salif DIARRA (SIM),
Issiaka DEMBELE (CEF)
Oumar TRAORE (COC)

2.2 OBSERVATIONS ET AMENDEMENTS D'ORDRE SPECIFIQUE

1. Cadrage du schéma de Stratégie Nationale ;
 - Changer le titre du point 1.1. qui devient « situation socio-économique » au lieu de cadrage macro-économique;
 - Analyser le système de sécurité alimentaire par rapport au cadre macro-économique et voir quel système peut-on mettre en place pour une répartition équilibrée de la croissance;
 2. Revue du Système de Prévention et de Gestion des Crises des Systèmes Existant
 - Faire un listing le plus exhaustif possible des dispositifs (publics et privés) d'information et d'intervention existant;
 - Faire une distinction entre les dispositifs d'information et d'intervention ;
 - Tenir compte de l'ordre chronologique des structures techniques au sein de l'OPAM ;
 - Prendre contact avec les acteurs clefs afin de fournir des informations fiables sur leur processus d'intervention;
 3. Principales contraintes, lacunes et points forts ;
 - Faire ressortir les contraintes, les lacunes et points forts dans chacun des sous-chapitres ;
 - Faire ressortir clairement la marginalisation de certains acteurs du système.
- Lors des discussions, certaines contraintes et lacunes ont été proposées aux consultants pour aide mémoire. Il s'agit, entre autres, de :
- Contraintes physiques liées à l'étendue du territoire ;
 - L'absence de marchés et de circuits de commercialisation fiables dans certaines zones couvertes notamment par le SAP et/ou situées au Nord du pays;
 - La non prise en compte de certains acteurs importants dans les structures de concertation, de coordination et de mobilisation comme le Comité d'Orientation et de Coordination (COC) du PRMC.
4. Redéfinition des rôles des principaux acteurs ;
 - Revoir le rôle des collectivités locales en fonction des textes qui régissent la décentralisation ;
 - Situer les dispositifs de prévention et de gestion des crises en fonction des programmes et/ou projets de développement à moyen terme. Ceci présente l'avantage de pouvoir mobiliser les acteurs et les ressources avant, pendant, et après les crises alimentaires.
 - Valoriser dans le document le rôle des acteurs dans le Plan d'Intervention d'Urgence proposé dans l'étude commanditée à cet effet par l'OPAM sur financement du PSA/GTZ.
 5. Conclusions et recommandations du document ;
 - Revoir ce chapitre entièrement à la lumière des remarques qui précédent.
 - Reformuler les recommandations en tenant compte des contraintes et lacunes du système.
 - Mettre d'un côté les outils d'informations et de l'autre les outils d'interventions. Ceci présente l'avantage d'éviter des amalgames entre ces deux outils de réaction face aux crises alimentaires.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et prénoms	Service
1	Mme TOURE Fanta DIALLO	DGRC
2	Amadou SYLLA	PROCELOS
3	Babadian DIAKITE	ASCOMA
4	Salifou B. DIARRA	SIM/OPAM
5	Seydou BERTHE	OHVN
6	Oumar TOURE	CADB
7	Bassé MARIKO	SAP
8	Oumar KAMARA	CILSS/PRORES
9	Issiaka DEMBELE	CEF
10	Daouda DIARRA	CEF
11	Oumar TRAORE	CO/C/PRMC
12	Abdoulaye SALL	Consultant CILSS
13	Mme MARIKO Fadima	Animatrice PROCELOS
14	Amadou KONATE	Juriste VICN
15	Mme SIDIBE Arhamatou DIALLO	Chargée de Programme/PAM
16	Salif DIARRA	CCIM
17	Mme MAIGA Oumou MAIGA	CT/MZASA
18	Cheikh Abba CISSE	SP/CONACILSS
19	Mme TOURE Kadiatou NIANG	ECOFIL/IER
20	Mahady M. FOFANA	Projet DIAPER III
21	Mohamed Sidi Mohamed TOURE	CPS/MDRE
22	Daniel MIGNON	CO/C/PRMC
23	Souleymane MAIGA	OMBEVI
24	Samodi TIMBELY	DN Projets PAM-MALI
25	Daouda TANGARA	APCAM
26	Pelcouliba Harouna	CCA/ONG
27	Fakara DOUMBIA	DNAMER
28	Mamadou KONATE	Consultant
29	Adama COULIBALY	Consultant
30	Dramane DIAKITE	Affaires Economiques
31	Brahima SANGARE	Chef de Cabinet MDRE

- Facilitateurs

- * Oumar KAMARA, CILSS/PRORES
- * Dr Abdoulaye SALL, consultant régional.

Après adoption de l'ordre du jour (cf. annexe), les participants ont adopté la méthode de travail suivante :

- Présentation des deux documents par les consultants nationaux ;
- Observations et amendements d'ordre général (notamment sur la forme);
- Remarques d'ordre spécifique (fonds).

Tout en reconnaissant les efforts fournis par les consultants pour la réalisation des études présentées, les participants ont formulé les observations et amendements suivants :

a) Observations et amendements d'ordre général

- La société civile n'a pas été associée suffisamment à l'étude.
- Rechercher à juguler la crise et non pas la gérer.
- Tenir compte de la spécificité de la Mauritanie pour la mise en place d'un dispositif de prévention des crises alimentaires tout en donnant à l'élevage la place qui lui revient.
- Disponibilité et fiabilité des données statistiques (la structure du PNB et les données relatives à la société civile).
- Rôle des statistiques et du dispositif élargi des crises alimentaires.
- Complémentarité des rôles des structures/institutions de l'Etat et de la société civile dans la prévention et la gestion des crises alimentaires.
- Les faiblesses et les forces du système doivent déboucher sur une redéfinition des rôles des acteurs dans le cadre d'une stratégie nationale.

b) Remarques d'ordre spécifique

- Définition de la sécurité alimentaire au niveau de l'introduction de l'étude qui doit également préciser l'objectif.
- La stratégie préconisée devrait à terme prévoir une décroissance de l'aide alimentaire au profit de la croissance de l'aide au développement et de la lutte contre la pauvreté.
- Les normes de consommation globale devraient inclure celles de l'élevage en cas de crises alimentaires.
- Les consultants n'ont pas suffisamment développé la nouvelle lettre de politique du CSA (l'observatoire de la sécurité alimentaire) pour dégager les propositions pratiques (unités villageoises de sécurité alimentaire) quant à l'identification des différents niveaux de prévention des crises alimentaires.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A la suite du débat, les participants se rejouissent de la mise en place imminente, grâce à l'appui technique et financier de l'Union Européenne, d'un Observatoire de la Sécurité Alimentaire et qui sans nul doute, viendra renforcer la politique de sécurité alimentaire existante.

En effet, pour la Mauritanie, la sécurité alimentaire ne saurait se réduire à la gestion des crises alimentaires ponctuelles liées au déficit pluviométrique. Le passage d'une gestion à court terme du déficit cérééalier à une approche programmée et globale de la politique alimentaire devient ainsi une nécessité.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	ADRESSE
1	Saleh ould Sidi MOHAMED	Chef DIAAA/DRAP	Nouakchott ; 578.79
2	Abdellahi ould NABGHA	Président du GNAR	Nouakchott, 527.98
3	BARBARA Van HAGCHEM	Chargé de Programme PAM	Nouakchott, 536.49
4	Med Fadhd ould Cheikh SAADBOUH	Responsable VC/SISAAR/MDRE	Nouakchott, 509.67
5	Mohamed ZEHRAOUI	CTP FAO/Rome	Nouakchott ; BP 665
6	BA Saidou	Responsable PNUD/MSAS	
7	Dr Abdoulaye SALL	Consultant régional PREGEC	OUAGADOUGOU
8	GANDEGA Yelli	Chef service statit/MDRE	
9	AICHA Vall VERGES	Economiste/D. Plan/MP	
10	Med El Moctar ould Sidi BACAR	Statisticien ONS	
11	THIAM Youssouf	DRFV/MDRE	
12	SY Hamady	FEWS, NDIAYE YORO	
13	Hassane ould AOUBECK	DATAR/MINT	524.46
14	Mohamed ould BELLAL	Directeur	CSA
15	Mohamedou ould RABY	Secrétaire général	CRM; 512.49
16	DIALLO Abdoulaye	Chef Santé/ Nutrition	CRNT . 512.49
17	Isselmou ould Cheikh	Service SIM	CSA
18	Sidi Mohamed ould N'DIOUBANE	SARY/DRAP/MDRE	FNEM
19	Ahmed Baba o/ MED MAHMOUD		FNEM
20	Nesaleme ould Sidi MOCTAR	Secrétaire Général	GNAP
21	Med Mahmoud ould SIDINA	SIM	CSA
22	Aminetou M/HAIMED	CADRE/CS	SECF
23	Issa ould MOHAMED	CT/DG	SONADER
24	El HACEN ould TALEB	Président du GNAP	
25	Oumar KAMARA	Coordonnateur	CILSS/PRORES
26	Ahmed Salem ould Ahmed	CONACILSS	Nouakchott
27	Med Ahmed ould DIDI	DAF/CSA	
28	Mohamedou ould MENY	Contrôleur administratif	CSA
29	Baba ould MOHAMEDOU	Consultant	
30	D. DARFFA Adama	Ministère du Plan AF	

principales contraintes et lacunes ainsi que des points forts dudit schéma institutionnel, et la formulation des recommandations pour améliorer le document dans un souci permanent de recherche d'un consensus national.

Après avoir retenu comme méthode de travail, la présentation du document par le Consultant, suivie des discussions sur les différentes parties qui le composent, les participants, tout en reconnaissant la qualité du travail fourni par le consultant, ont relevé, entre autres :

- la primauté du descriptif sur l'analytique ;
- l'absence de définitions des principaux concepts tels que : la prévention, la gestion, les crises alimentaires, la pauvreté, la vulnérabilité ;
- la nécessité de restructurer certaines parties du document, de commenter et de renvoyer certains tableaux en annexe ;
- l'existence d'autres systèmes de prévention et de gestion des crises alimentaires qui n'ont pas été décrits et analysés "banques céréalières, actions ONG et OACM" ;
- la nécessité de prendre en compte les données relatives à la pression phytosanitaire parmi les causes des crises alimentaires ;
- la nécessité de distinguer les aspects d'information et d'intervention dans le dispositif de prévention et de gestion des crises Alimentaires, ceci présente l'avantage de mieux cibler les outils de réaction (SAP, SIM, stocks de réserve, fonds de sécurité alimentaire, banques céréalières, stocks privés...) ;
- la nécessité de redéfinir le rôle des principaux acteurs au regard des contraintes, lacunes et points forts identifiés ;
- la nécessité de prendre en compte les dispositions prévues en matière de sécurité alimentaire dans les principes directeurs d'une politique de développement rural par le Niger (ordonnance 92/030 du 8 Juillet 1992).

De nombreuses autres observations de détails ont été formulées et le consultant en a pris bonne note en vue de leur prise en compte dans la rédaction finale du document.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A la lumière des débats, l'atelier se réjouit de la volonté de la République du Niger d'asseoir une politique de sécurité alimentaire durable à travers, notamment :

- les principes directeurs d'une politique de développement rural pour le Niger (ordonnance n°92/030 du 8 Juillet 1992) ;
- le programme complet de sécurité alimentaire ; et
- le plan d'action nutritionnel.

De ce point de vue, le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires doit être bâti au regard des orientations définies dans ces documents et textes.

4. La valorisation aux niveaux national et sous-régional des expériences du Programme d'Atténuation des Catastrophes (PAC) financé par l' USAID et qui répond aux différents niveaux de prévention et de gestion des crises alimentaires identifiés ;
5. La clarification dans le document final des concepts relatifs à la prévention et la gestion des crises alimentaires, à la vulnérabilité, à la pauvreté, à la sécurité alimentaire... ;
6. L'identification et la description dans le document final des autres systèmes de prévention et de la gestion des crises alimentaires ;
7. L'opérationnalisation du plan d'urgence pour la gestion des crises alimentaires ;
8. La redéfinition des missions de l'OPVN au regard de l'émergence d'une nouvelle dynamique de prise en charge par les OACM, les ONG, le secteur privé, des fonctions de prévention et de gestion de crises alimentaires ; le dimensionnement de ces missions aux ressources mobilisables;
9. La restauration du SIM et la mobilisation des ressources qui lui sont nécessaires ;
10. L'ouverture du Comité National du Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes à la société civile (secteur privé, OACM, ONG...) ;
11. L'appui du CILSS pour la mise en place du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires au Niger ;
12. L'insertion, en annexe dans le document final, du présent rapport de l'atelier.

Fait à Niamey, le 30 Avril 1997

L'atelier.

N°	Nom et prénoms	Structures	Adresses
25	HASSANE Salèye	MAG/EL/DEP	BP 12091 Niamey
26	MAHAMAN Laminou Amani	MDP/DSA/DRL	BP 862 Niamey
27	Elhadji DILLE Mahaman	MAG/EL/DAC/POR	Tél. 72.29.53
28	MAHAMANE Alio	MH/E/DFPP	BP 721 Niamey
29	Mme OUSSEINI Mariama	SP/SAP/GC	Niamey
30	IBRAHIM Adamou	SNIS/MSP	Niamey
31	HAMANI Harouna	MDS/P/PF/PE/DP	Niamey
32	ALOUA Moussa	MAG/EL	BP 12091 Niamey
33	MAMANE Touani Ousseini	M. des transports	Niamey
34	YAYAHA Adié	Coordonnateur National Relais PRORES/MAG/EL	BP 12091 Niamey Tél. 73.36.34
35	SOUMANA Idrissa	CRESA FAC/AGRO	Niamey
36	ZANEIDOU Mallam Aminou	MAG/EL/DEP	BP 12091 Niamey
37	Dr BARKIRE Abdoulaye	SG/MAG/EL	BP 12091 Niamey
38	Oumar KAMARA	Coordonnateur Régional PRORES	BP 7049 Ouagadougou (BF)
39	Thierry DAUPLAIS	ATF/SE/CILSS	BP 7049 Ouagadougou
40	Dr Abdoulaye SALL	Consultant régional	Ouagadougou (BF)
41	ALASSANE Morou	Correspondant national du CILSS	BP 12091 Niamey, Tél. 73.26.07
42	Mme Fatoumata T. BAMBA	Secrétaire CONACILSS	BP 12091 Niamey

II DEROULEMENT DES TRAVAUX

Pour diriger les travaux, les participants ont mis en place le bureau suivant :

- Président
 - Seydou Nourou TOURE
 - Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD).
- Vice-président
 - Mme Aïssatou FALL, Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS).
- Rapporteurs
 - * M. Mamadou FAYE, Direction de l'Agriculture ;
 - * Mamina NDIAYE, consultant.
- Facilitateurs
 - * M. Oumar KAMARA, coordonnateur régional CILSS/PRORES ;
 - * Dr Abdoulaye SALL, consultant régional PREGEC ;
 - * Amadou Mactar KONATE, point focal CILSS/PRORES.

Après l'adoption de l'ordre du jour, les participants ont retenu la méthode de travail suivante :

- Présentation de l'étude par les consultants et discussions générales ;
- Observations et amendements chapitre par chapitre ;
- Conclusions et recommandations du document.

III. PRESENTATION DE L'ETUDE PAR LES CONSULTANTS ET DISCUSSIONS GENERALES

Dans son exposé, le consultant a abordé l'ensemble des points consignés dans le document présenté, à savoir :

- Le cadre de schéma de la stratégie nationale pour la prévention et la gestion des crises alimentaires ;
- Le profil de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire au Sénégal ;
- La revue du système de prévention et de gestion des crises alimentaires existant ;
- Les dysfonctionnements et points forts du système actuel ;
- La redéfinition du rôle des principaux acteurs ;
- Les principales conclusions et recommandations sur la mise en place d'un système adapté.

A la suite de cette présentation, les participants ont formulé les observations et amendements d'ordre général suivant :

- La mise en cohérence du sommaire avec le contenu du document ;
- L'omission d'un certain nombre de services techniques dont les rôles sont extrêmement importants dans le dispositif actuel de prévention et gestion des crises alimentaires (exemple : la Direction de l'Expansion Rurale, le Service de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée au Sénégal...);
- L'absence de définition de certains concepts-clefs : la pauvreté, sécurité alimentaire, prévention, crises alimentaires, groupes vulnérables, zones à risques... Les définir et leur donner un contenu. Ceci présente l'avantage de disposer d'un cadre de cohérence global pour le document ;

4.2 REVUE DU SYSTEME DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES EXISTANTS :

Concernant ce chapitre, les participants ont confirmé la nécessité de rééquilibrer le document à travers, notamment, l'identification d'une part des structures d'information et d'autre part des structures d'intervention. Ceci présente l'avantage de pallier les omissions constatées dans le document et relatives aux services et structures (publics et privés) intervenant dans la prévention et la gestion des crises alimentaires et de ne pas considérer la prévention et la gestion des crises alimentaires comme deux entités disjointes.

Par ailleurs, les consultants auront la possibilité de bien clarifier les missions et activités de chacune des structures et services (publics et privés) intervenant dans le domaine.

4.3 PRINCIPALES CONTRAINTES, LACUNES ET POINTS FORTS DU SYSTEME

Les participants considèrent que la méthode de travail suggérée ci-dessus doit permettre au consultant de faire ressortir les contraintes, les lacunes et les points forts dans chacun des chapitres du document. Il aura alors la latitude de dégager les structures et services connus et méconnus lui permettant de redéfinir les rôles des différents acteurs dans le chapitre suivant.

4.4 REDEFINITION DU ROLE DES PRINCIPAUX ACTEURS

Il est demandé aux consultants de prendre en compte un certain nombre de considérations nouvelles, telles que : le rôle que les collectivités locales et les populations elles-mêmes pourraient jouer dans la prévention et la gestion des crises alimentaires. Ils doivent veiller principalement à situer le nouveau dispositif en fonction du cadre macro-économique, des programmes et/ou projets de développement à moyen terme en cours tout en veillant sur le rôle que les femmes pourraient jouer.

4.5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU DOCUMENT

Les participants ont demandé aux consultants de revoir ce chapitre à la lumière de l'ensemble des observations et amendements formulés ci-dessus.

Ils recommandent que ce chapitre tienne compte des contraintes et lacunes identifiées pour déboucher sur des propositions de dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires mieux adapté au contexte actuel, à savoir, un dispositif qui permet d'intervenir avant, pendant et après les crises alimentaires.

V. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

A la suite des débats, il ressort que l'analyse de la problématique de la prévention et de la gestion des crises alimentaires au Sénégal nécessite l'adoption d'une stratégie nationale de prévention et de gestion des crises alimentaires qui respecte le cadre politique actuel (politiques globales et sectorielles) et fait appel à un certain nombre de mesures d'accompagnement comme la qualité de l'information sur la situation agricole et alimentaire, la qualité de la concertation entre acteurs et structures (publiques et privées) impliqués, entre administrations nationales et locales et bailleurs de fonds, enfin une bonne cohésion dans la mobilisation des acteurs (publics et privés) et des ressources (internes et externes) mobilisables et exceptionnelles.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et prénoms	Service	N° tél.
1	Amadou Moustapha KAMARA	Directeur de l'Agriculture	21.32.50
2	Dr Abdoulaye SALL	Consultant régional PREGEC	22.68.13
3	M. Mohamed Habib KANE	DCERP/M.INT	21.64.18
4	Abdoulaye NDOYE	SP/APCR	21.70.02
5	Séga DIALLO	CONACILSS	21.24.61
6	Mame Awa DIA	DCERP/M.INT	21.63.70
7	Seydou Nourou TOURE	CONGAD	-
8	Oumar SY	Direction Agriculture/BAOP	27.00.63
9	Fagumou SY	Environnement/MEPN	21.07.25
10	Mme Magatte NDIAYE DIOP	DP/MEFP	23.88.91
11	Mamadou FAYE	DA/DISA	21.32.50
12	Babacar FALL	FAO/GCP/SEN/046/NET	23.33.09
13	Mamadou NIANG	Projet DIAPER III	22.05.42
14	Diakhaïda DIARRA	SANAS/MSPAS	24.47.53
15	Fallou DIOP	PROCELOS	23.73.02
16	Fadia DIALLO	DMN/AGM	20.08.74
17	Kora FOBA	DOPM/MPTM	21.65.78
18	Magette DIENG	DH/MA	22.21.58
19	Mam Siga NDIAYE	DPS/MEFP	25.00.50
20	Issa WADE	DPS/MEFP	24.03.01
21	Mamadou SENE	MSPAS/DAS	21.63.48
22	Madoky DIOP	CNCR	22.93.37
23	Moussa CISSE	CSA	22.26.08
24	Moustapha FALL	ASPRODEB/AGEP	24.48.74
25	Oumar CAMARA	Coordonnateur régional PRORES	(00226) 31.24.71
26	Amadou Mactar KONATE	MA/DA/CASPAR Point focal PRORES	23.86.05
27	Alioune DIALLO	Ambassade Royale des Pays-Bas	
28	Pape Boubacar SOUMARE	CSE	
29	Simeou SORGHO	FAO/DA	
30	Mme Sokona KHAMATA	ENDA/GRAF	
31	M. Moriba KEITA	USAID	
32	Aïssatou FALL	FAFS	
33	Mamina NDIAYE	Consultant CSA	

- Rapporteur Général :
M. NGARASSEMTA NGAORNDJAM Chef de Division OSU/Animateur PREGEC.
- Rapporteurs suppléants :
MM.LAOUKOURA KAGUEROU et
BRAHIM IDRISSE, Consultants Nationaux PREGEC.
- Facilitateur :
Dr. ABDOULAYE SALL Consultant Régional PREGEC.

2.2 ADOPTION CALENDRIER DE TRAVAIL DE L'ATELIER ET INTRODUCTION SUR LES OBJECTIFS RECHERCHES ET LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL.

Le calendrier de travail adopté est joint en annexe du présent rapport.

Les objectifs visés par l'atelier ainsi que sa méthodologie se présentent comme suit :

- Présentation du rapport par les deux consultants.
- Discussions sur la forme et le fond du document.
- Adoption des amendements et observations devant être insérés dans le rapport dans sa version finale ce qui en porte la validation au niveau national.

2.3 PRESENTATION DU RAPPORT ET DEBATS.

Le rapport provisoire de l'étude a été présenté par les deux consultants nationaux conformément à la démarche décrite ci-dessus.

Il s'en est suivi des débats très enrichissants. De nombreux amendements et observations ont été retenus par les participants et qui devront être insérés dans la version finale du document. Ces observations et amendements sont les suivants :

* Sur la forme du document :

- De nombreux réaménagements des titres, des caractères et des numérotations sont à faire.
- Il a été retenu de mettre plus d'illustrations dans le document.
- Il est indiqué d'élargir l'analyse du système aux autres départements concernés par la question que celui de l'agriculture qui semble être privilégié par le document.
- Réactualiser les données en tenant compte de l'évolution des structures et des chiffres.
- Refondre les parties "Antécédent" et "Introduction" pour en faire une seule partie intitulée "Introduction".
- Présenter les structures intervenant dans la prévention et la gestion des crises dans les mêmes proportions et sans entrer dans les petits détails.

* Sur le fond du document :

Il a été convenu au chapitre 1 de ne retenir du deuxième tiret du sous chapitre 1.5 (conflit) que la première phrase comme telle, d'éliminer tous les autres détails et les remplacer par une formule faisant ressortir en quoi ces conflits ont causé la vulnérabilité des populations sur le plan alimentaire.

- S'approcher des services techniques compétents pour harmoniser les termes et concepts utilisés dans le document avec le contenu qui leur est donné.
- Par ailleurs il faudrait d'abord définir au point "1.3. Capacité passé, actuelle et future..." les crises alimentaires elles-mêmes avant d'aborder le système de prévention et de gestion de ces crises tout en faisant attention à l'emploi des termes "système et dispositif".

Recommandation 4 :

Envisager l'ouverture préconisée ici à toutes les structures et mettre l'accent sur le CASAGC notamment l'opérationnalité de ses sous-comités.

Recommandation 6 :

Lui trouver une formulation plus brève encourageant le développement de la méthode participative.

Recommandation 7 :

Vérifier les informations contenues dans cette recommandation, concernant l'engagement des bailleurs et, dans tous les cas, trouver une formule plus brève.

Recommandation 8 :

Rayer le dernier paragraphe et reformuler le reste.

Recommandation 9 :

Etendre l'action envisagée aux structures intervenant dans toute la chaîne de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Recommandation 10 :

Il ne convient pas de l'adresser aux bailleurs de fonds. Il est donc proposer de l'envoyer immédiatement après la recommandation 4 et de procéder à sa reformulation sans s'appesantir sur les détails.

Recommandation 11 :

Elle doit être adressée au gouvernement et mérite d'être reformulée.

Par ailleurs le document lu par le Président de la plate forme paysanne du Tchad est à verser en annexe dans le présent rapport.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le rapport présenté par les Consultants a permis aux participants de constater que la recherche de la connaissance de la situation alimentaire au Tchad a donné lieu à une première étude d'évaluation du niveau actuel de sécurité alimentaire et des problèmes à résoudre.

Cette étude qui s'inscrit dans le cadre du Programme National Complet de Sécurité Alimentaire (PNCSA) a montré l'importance de la problématique de sécurité alimentaire dans son concept élargi, à savoir la disponibilité, la stabilité et l'accessibilité des approvisionnements alimentaires.

Le rôle dévolu au système d'information est de fournir des éléments d'appréciation sur l'exécution des différents programmes réalisés ou en cours de réalisation dans le cadre de la sécurité alimentaire. Il devrait pouvoir informer avec le maximum de précision les pouvoirs publics, la société civile et les bailleurs de fonds.

Hormis, le CASAGC qui semble répondre plus ou moins aux préoccupations de tous les intervenants par son rôle d'organe de concertation et de communication des dernières informations en provenance de différentes structures, force est de constater que le système actuel de prévention et de gestion des

**CONTRIBUTION DES PAYSANS TCHADIENS
A LA REFLEXION SUR LA PREVENTION ET LA GESTION
DES CRISES ALIMENTAIRES AU TCHAD**

**CONTRIBUTION LUE PAR LE PRESIDENT DE LA
PLATE FORME PAYSANNE DU TCHAD**

Le voeu des paysans tchadiens est entre autres, de voir la présente contribution annexée au rapport de synthèse du présent atelier de validation technique de l'étude nationale sur le la prévention et la gestion des crises alimentaires au Tchad.

Sur la question, nous, paysans tchadiens constatons:

- 1- Au plan de l'éducation: 86% d'analphabètes.
 - 2- Au plan matériel: manque de moyens de productions (matériel agricoles, intrants).
 - 3- En ce qui concerne la protection des végétaux il y a plus de 20% de pertes de récoltes dues aux ennemis des cultures (oiseaux criquets, etc.).
 - 4- Sur le plan de communication, les paysans souffrent d'enclavement intérieur et du manque cruel des voies de communications qui bloquent la circulation des vivres entre les localités à la grande satisfaction des commerçants qui se livrent à une spéculation pendant la saison des pluies .
 - 5- Les infrastructures de stockage font défaut au niveau des villages.
 - 6- Le sixième problème est celui de la gestion des aides alimentaires qui ne parviennent pas toujours aux bénéficiaires.
 - 7- Sur 20 millions d'hectares cultivables, seuls 5% sont utilisés, faute de moyens et de techniques agricoles.
- Que dire des services étatiques et para-étatiques théoriquement destinés à promouvoir le développement Rural et dont les actions sont de plus en plus nulles sur le terrain:
- * ONDR sous-entend équipements en matériels agricoles, alors que 2% seulement des paysans de la zone sahélienne sont équipés en charrues.
 - * La direction de la protection des végétaux existe et brille par son impuissance devant les ravages des oiseaux et des criquets migrateurs.
 - * Où est le matériel végétal à haut rendement, précoce, résistant à la sécheresse alors que la Direction de Recherche agronomique existe ?
- Ai-je tout cité ? Certainement pas. J'en passe.
- * Quant aux ONG chargées de la gestion des crises alimentaires, l'harmonisation de leurs actions fait défaut, au détriment des paysans.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et prénoms	Institution	Adresse
1	Tchouadang Kadjonga	DGA/MA	BP 441
2	Mahamat Moctar Ali	CONACILSS	BP 441
3	Mme Amista Barounga	DAS/MASF	BP 80
4	Gassinta Kaaba	Plate forme paysanne	BP 22 (Léré)
5	Docteur Paul	SIM	BP 441
6	Mbaigolmem Mbaioundabié	DEPA/MEE	BP 447
7	Bitangui Ousman	CTS/MA	BP 441
8	Sangaré Adama	FEWS	BP 1139
9	Adoum Abakar	DPVC/MA	BP 441
10	Paley-Yabe	SAP	BP 392
11	Sanguebe Lakoulmia	Direction du Commerce	
12	Yomadjiotengar Oscar	CNNTA/MSP	BP 440
13	Djimadoum Oumar	Consultant/ME	BP 1178
14	Boukar bang-Ning	ONDR	BP 896
15	Deoulengar Alain	SECADEV	BP 1166
16	Banguita Nelym Idriss	DSA/MA	BP 441
17	Mouhydine Mahamat Saleh	DHA/MAE	
18	Mme Nadjingar Korite	PROCELOS/CONACILSS	
19	Ndeingar Rambaye	AFJT	BP 4059
20	Mougabe Lotard	DIAPER III	BP 441
21	Ngona Georges	DPPASA	BP 441
22	Dr Abdoulaye SALL	Consultant PREGEC	BP 1966 BAMAKO
23	Laoukoura Kaguerou Doumian	Consultant national/PREGEC	DSA/MA
24	Brahim Idrissa	Consultant national/PREGEC	CTS/MA
25	Ngarassemta Ngaorndjam	Point Focal PREGEC	BP 1059
26	Betoloum Neasmangoto	DREM/MEE	BP 429
27	Abdoulaye Nagriam	DPPASA	BP 441
28	Mahamat Abdoul	ONC	BP 21
29	Malloum Tao	Radio Tchad	
30	Mekasse Moda	Radio Tchad	
31	Malick Mahamat	Radio Tchad	
32	Moundi Malloum	Télé Tchad	
33	Moussa Acyl	Télé Tchad	
34	Mahamat Dagoye	Télé Tchad	
35	Youssouf Djimbaye	Télé Tchad	
36	Mandeloum	ATP	